

Contribution Mutualisée des Clubs au Développement

Projets 2009 / 2010

Comité

Handball

✚ Objectifs

Définir une CMCD supportable par les Clubs.
Permettre le développement et la pérennisation de notre Sport

✚ Domaine d'application

Tous les Clubs Meurthe et Mosellans qui ne possèdent pas d'équipe Régionale ou Nationale

✚ Base

La CMCD se déclinerà par Club et non pas par catégorie (masculin et féminin), elle ne concerne pas les Clubs dont au moins une équipe joue en Régionale ou Nationale. La commission enverra tous les mois à chaque Club, à partir du mois de novembre, une situation.

✚ Arbitres

- **10 Arbitrages** minimums désignés par la CDA
- **Un (e) arbitre** devra réaliser un minimum de **5 Arbitrages**
- Les autres arbitrages pourront être réalisés par des arbitres qui devront réaliser un minimum de **3 Arbitrages** pour être comptabilisés

Nota : les arbitrages jeunes, non désigné par la CDA, ne sont pas pris en compte. Les autres cas seront analysés par la CDA (exemple tirage au sort)

Comité Handball

+ Arbitres (suite)

Dans le cas ou le Club ne répond pas à cette contribution:

- **Il sera pénalisé d'une amende de 100€**
- **L'équipe ne pourra pas accéder au niveau supérieur.**
- **Si elle n'est pas la première de sa poule, elle sera rétrogradée au niveau inférieur (si celui-ci existe).**

Pour Tous les Clubs, dans le cas ou un Arbitre ne répond pas à une convocation, le Club sera pénalisé d'une amende de 50€, sauf cas très exceptionnels de force majeure analysés par la CDA.

Un Club pour accéder au Championnat Honneur Régionale (Garçons), ou au Championnat Excellence Régionale (Filles) devra satisfaire la CMCD Régional du niveau concerné.

+ Jeunes Arbitres

- **5 Arbitrages** minimums désignés par le club, la CDA, la CRA, ou la CCA
- **Un(e) jeune arbitre** devra réaliser au minimum **3 Arbitrages** pour être pris en compte

Dans le cas où le Club ne répond pas à cette contribution:

- **il sera pénalisé d'une amende de 100€**
- **L'équipe ne pourra pas accéder au niveau supérieur.**
- **Si elle n'est pas la première de sa poule, elle sera rétrogradée au niveau inférieur (si celui-ci existe).**

Un Club pour accéder au Championnat Honneur Régionale (Garçons), ou au Championnat Excellence Régionale (Filles) devra satisfaire la CMCD Régional du niveau concerné.

+ Equipe Jeunes

- **1 Equipe de jeunes** minimum avec :
 - 5 joueurs (euses) minimum pour les -9ans et les – de 12ans
 - 7 joueurs (euses) minimum du même sexe pour les – de 14ans les – de 16 ans – de 18 ans

Dans le cas ou le Club ne répond pas à cette contribution:

- **Il sera pénalisé d'une amende de 100€**
- **L'équipe ne pourra pas accéder au niveau supérieur.**
- **Si elle n'est pas la première de sa poule, elle sera rétrogradée au niveau inférieur (si celui-ci existe).**

Un Club pour accéder au Championnat Honneur Régionale (Garçons), ou au Championnat Excellence Régionale (Filles) devra satisfaire la CMCD Régional du niveau concerné.